

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Chantal BEQUILLARD à Thomas BIETRY, Hamid HAMLIL à Virginie REY, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 février	Le 18 février	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	44

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, patrice DUMORTIER est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2021-02-04 Budget annexe du Service des Eaux-Débat d'Orientation Budgétaire 2021 *Rapporteur : Christian RAYOT*

La compétence eau potable a été prise par la Communauté de communes du Sud Territoire au 1^{er} janvier 2004. Depuis mars 2010, la collectivité a fait le choix d'exploiter directement en régie ses différents réseaux et infrastructures afin d'avoir la maîtrise totale.

Au 1^{er} janvier 2020 le Service des Eaux alimente la totalité des 27 communes de la CCST, soit 9350 abonnés, et gère 243 kilomètres de réseaux (hors branchements), 9 unités de production, 16 réservoirs de stockage et 8 installations (stations de reprise ou de surpressions).

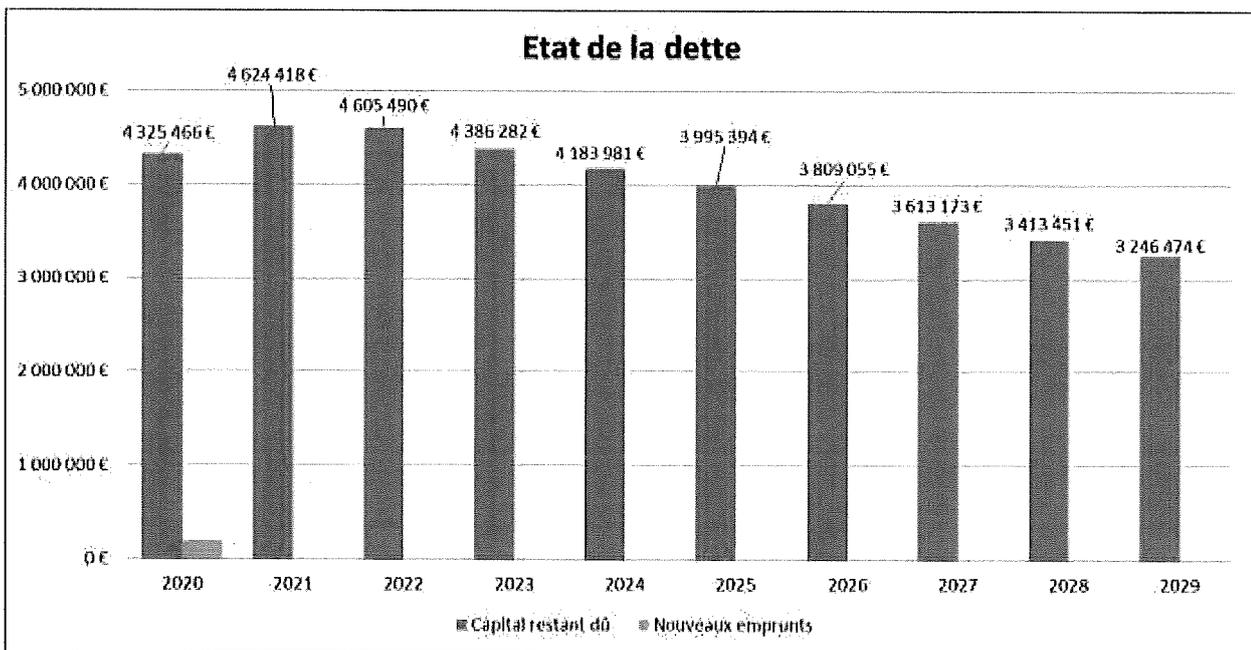
Les éléments marquants de 2020

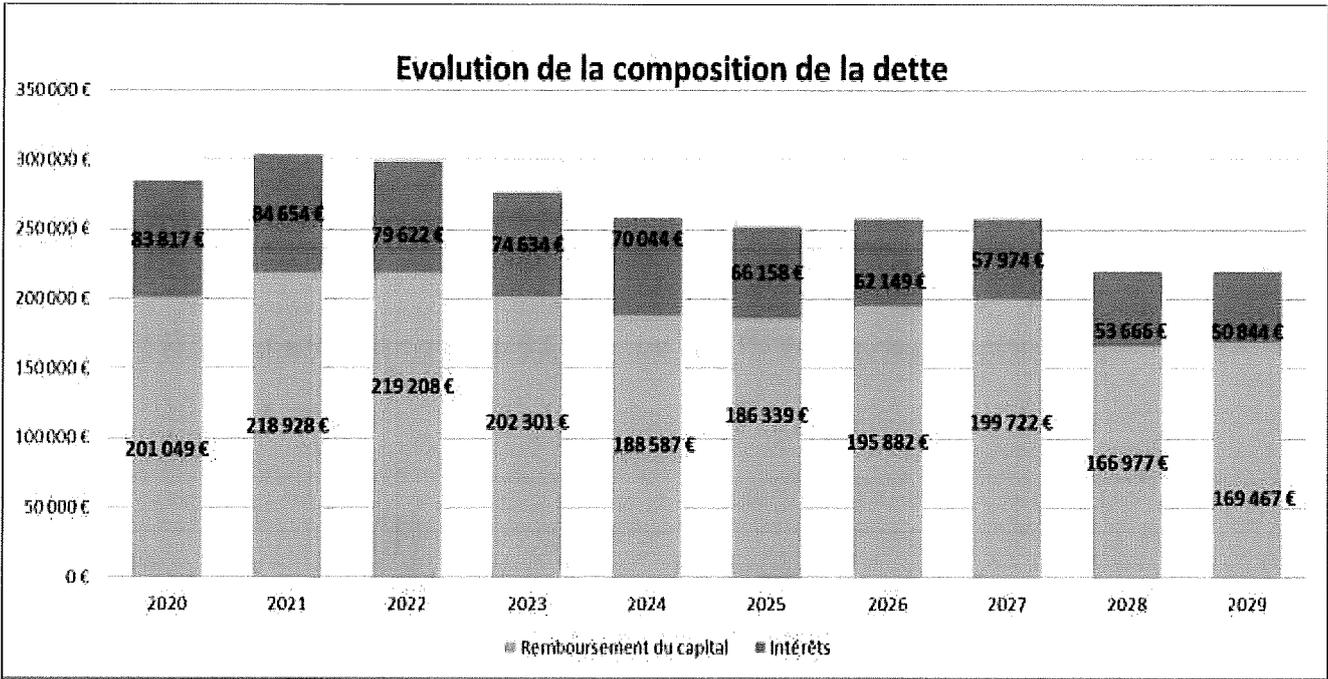
L'année 2020 a surtout été marquée par le lancement des travaux d'autosuffisance pour les communes de Beaucourt, Montbouton et Fêche l'Eglise d'un côté, de Croix et Villars-le-Sec de l'autre.

Etat de la dette

Le capital restant à rembourser en 2021 est de 4 624 418 euros, contre 4 325 466 euros en 2020. Un emprunt de 200 000 euros a été contracté en 2020. Pour 2021, sans nouvel emprunt, l'annuité représenterait un remboursement de 218 928 euros en capital et 84 654 euros en intérêts, soit une charge financière totale de 303 582 euros, montant qui, sans nouvel emprunt, devrait diminuer régulièrement chaque année.

Etat de la dette actuelle

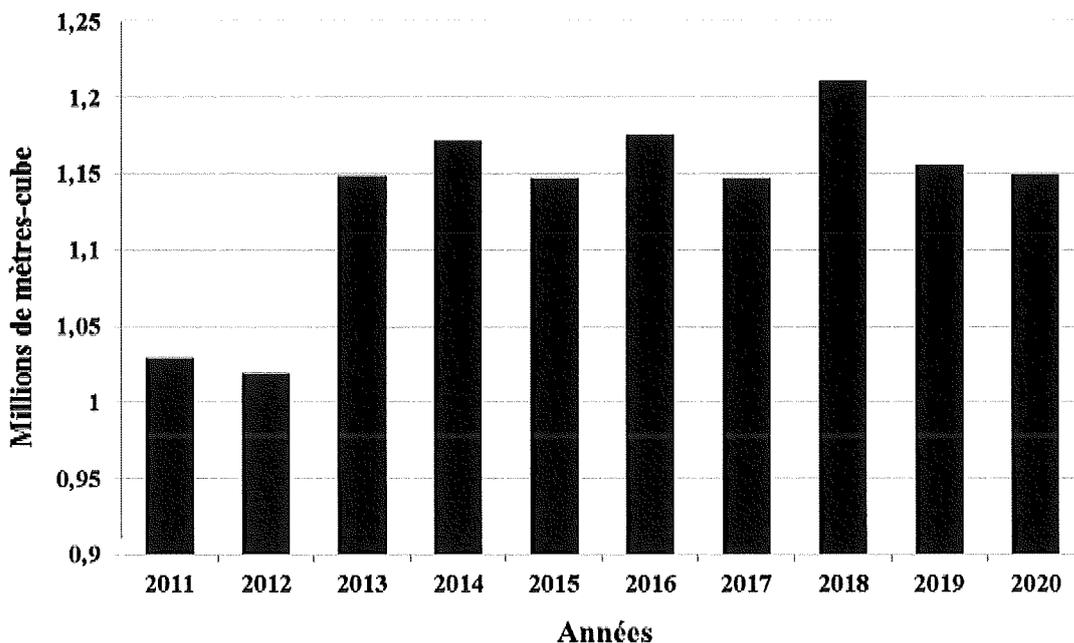




Évolution des recettes (vente d'eau)

Depuis 2013 et l'agrandissement du périmètre de la CCST à 27 communes, on note une consommation relativement stable, hormis en 2018, de l'ordre de 1 150 000 m³ vendus par an. Ainsi en 2020, 1 149 496 m³ ont été facturés.

Evolution des ventes d'eau sur les 27 communes de la CCST



☞ Nous pouvons donc envisager les volumes d'eau vendus aux abonnés de l'ordre de 1 100 000 m³. Les recettes représenteraient alors 1 950 000 euros en 2021.

Ceci avec un prix pour la consommation d'eau à 1,69 €/m³ HT et une part fixe de 19.15€. Ces tarifs sont inchangés depuis le 1^{er} janvier 2017.

S'ajoute 0,27 euros/m³ de redevance pollution prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau et la TVA de 5.5%.

Tableau comparatif du coût de l'eau potable

Coût annuel par abonné basé sur une consommation de 120 m³ par an (ratio national)

Collectivités	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT par compteur	Redevance pollution en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m ³ en € HT	Montant TVA (à 5,5 %)	Coût annuel sur la base de 120 m ³ en € TTC
CCST	1,69	19,15	0,27	254,35	13,99	268,34
Moyenne nationale (10 000 – 50000 hab) (<i>taux 2017</i>)	1,45	39,67	0,29	247,96	13,64	261,60
Moyenne nationale (<i>taux 2017</i>)	1,33	36,94	0,29	230,90	12,70	243,60
Grand Belfort	1,43	31,00	0,27	235,12	12,93	248,05
PMA (2019)	1,32	41,43	0,27	232,69	12,80	245,49
Syndicat Saint Nicolas	1,63	35	0,27	263,00	14,47	277,47
Syndicat Giromagny	1,70	37	0,29	273,70	15,05	288,75

Les investissements 2020

Travaux sur les ouvrages :

- Réalisation des clôtures des sites de Faverois, Lepuix-Neuf et Chavannes les Grands pour 27 400 € HT,
- Installation d'un variateur de vitesse pour la pompe du puits F1 de Faverois pour 6 106 € HT.

Travaux sur le réseau public :

- Pose des canalisations entre les réservoirs de Thiancourt et Beaucourt pour 1 382 000 € HT,
- Pose des canalisations entre les réservoirs de St-Dizier et Croix pour 227 998 €
- Le renouvellement du réseau de la rue Principale à Florimont pour 67 852 €
- Le renouvellement du réseau de la rue des Combes à Fêche-l'Eglise pour 88 746€.

Etudes :

- Le lancement du nouveau Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable pour 57 400 € HT.
- Le bilan agricole du plan de réduction des pollutions de la source du Val à Saint-Dizier-l'Evêque pour 25 200 € HT.

Rappel des investissements sur les dernières années

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Investissement annuel en € HT	1 438 000	1 396 000	2 710 000	1 484 000	1 246 000	1 844 000	960 000

Soit un total de 11 078 000 € depuis le début de la régie directe.

Une image du compte administratif 2020 provisoire :

Les premières projections laissent apparaître pour l'année écoulée :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice excédentaire de 58 000 euros et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 874 000 euros,
- A la **section d'investissement**, un résultat déficitaire de 658 000 euros et un résultat cumulé de 1 097 000 euros.

Soit un excédent global fin 2020 s'établissant à hauteur de 1 336 000 € en y intégrant les restes à réaliser.

	Résultats 2020	Résultats 2019 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2021
Fonctionnement	58 000 €	816 000 €	874 000 €	Dépenses	635 000 €
Investissement	-658 000 €	1 755 000 €	1 097 000 €	Recettes	0 €
Total cumulé				1 336 000 €	



Les grandes lignes du Budget Primitif 2021

En Fonctionnement

Les dépenses 2021 – 3 115 000 euros

Charges à caractère général	950 000 €
<i>avec :</i>	
<i>entretien et réparation du réseau</i>	<i>400 000 €</i>
<i>achat compteurs</i>	<i>10 000 €</i>
<i>analyses eau</i>	<i>55 000 €</i>
<i>achats d'eau</i>	<i>110 000 €</i>
<i>énergie et eau</i>	<i>80 000 €</i>
<i>achat petits équipements</i>	<i>25 000 €</i>
<i>versement redevance prélèvement</i>	<i>65 000 €</i>
<i>autres charges</i>	<i>205 000 €</i>
Frais du personnel affecté par la CCST	550 000 €
Reversement redevance pollution à l'Agence de l'Eau	300 000 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Virement section investissement	600 000 €
Dotation aux amortissements	540 000 €
Admissions non valeurs	15 000 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	90 000 €
Charges exceptionnelles	40 000 €
Provisions pour risques	20 000 €

Les recettes 2021 – 3 185 000 euros

Vente d'eau aux abonnés	1 950 000 €
Redevance pollution	300 000 €
Travaux facturés aux abonnés	60 000 €
Excédent	874 000 €

☞ Soit un excédent 2021 de 70 000 €.

En Investissement

Les dépenses 2021 – 2 446 000 euros

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 3 000 € pour les imprévus,
- 10 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 33 000 € pour les études,
- 1 440 000 € pour les immobilisations,
- 225 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,

- 635 000 € pour couvrir les restes à réaliser,
- 100 000 € pour les immobilisations en cours.

Les restes à réaliser concernent principalement :

- La réalisation du bilan agricole de la source du Val de St-Dizier pour une somme de 7 800 euros,
- La réalisation d'un schéma directeur afin de sécuriser l'alimentation en eau potable, d'optimiser la production et d'établir une programmation pluriannuelle des travaux pour 32 835 euros,
- Le filtre à charbon actif de Grandvillars pour une somme de 45 000 euros,
- La liaison entre les UDI de Delle et Beaucourt pour une somme de 361 239 euros,
- Le renouvellement des conduites vers le réservoir de Grandvillars pour une somme de 151 000 euros,
- Le renouvellement du réseau de la rue des Combes à Fêche l'Eglise pour 1 270 euros,
- Le renouvellement de la télégestion eau et assainissement, dans le cadre de la suppression des lignes RTC, pour 21 100 euros,

Les travaux à engager sur 2021 concernent notamment :

- La réhabilitation des réservoirs de Croix et St-Dizier pour 250 000 €,
- Le renouvellement des conduites à l'intérieur du château d'eau de Delle pour 100 000€
- La première phase d'une interconnexion entre Faverois et Suarce pour 300 000 €,
- Le renouvellement du réseau principal de Froidefontaine, en mutualisation avec l'assainissement, pour 420 000 euros,
- Le renouvellement de la conduite de la rue de Montbéliard à Delle pour 120 000 euros,
- Le renouvellement de la conduite de la rue de Belfort à Joncherey, en cours d'étude,
- La sécurisation (pompe, colonne et groupe électrogène) du captage F1 de Faverois pour 40 000 euros.

Les recettes 2021 – 2 526 500 euros

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

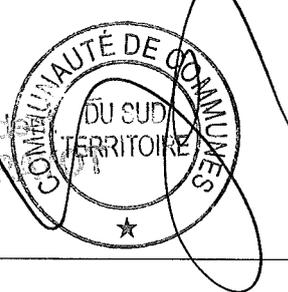
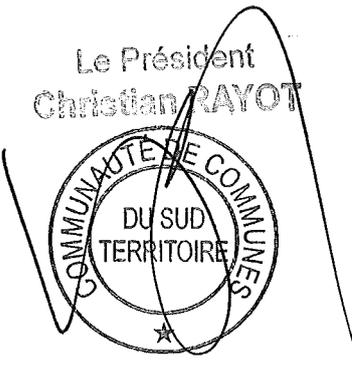
- 600 000 € de virement depuis la section de fonctionnement,
- 540 000 € de provision aux amortissements,
- 10 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 180 000 € de subventions,
- 100 000 € pour les immobilisations en cours.
- 1 096 500€ d'excédent 2020

☛ **Soit un excédent 2021 de 80 500 €.**

	Budget 2021	Résultat 2020	Tous exercices confondus
Fonctionnement	-804 000€	874 000€	70 000€
Investissement	-1 016 000€	1 096 500€	80 500€
Total	-1 820 000€	1 970 500€	150 500€

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 du service des Eaux**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 05/03/2021</p> <p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 	<p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian RAYOT</p> 
---	--